



Règlement des Courses

Organisation:

La ronde des cyclamens est une course à pied organisée par le comité des fêtes d'Arith.

L'organisateur peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information

complémentaire via le site internet : cdf-arith.fr

Par mail à l'adresse : *larondedescyclamens@gmail.com*

Par téléphone au 06.76.46.01.39 (Mr Florian BEBERT)

Date, lieu et horaires :

La ronde des cyclamens se tiendra le dimanche 04 Août 2024

Lieu Départ – Arrivée :

Mairie d'ARITH

400 Montée de Lachat

73340 ARITH

Courses:

Départ à 09H00 :

- ☐ La Ronde des Cyclamens d'une distance de 10 Km est ouverte aux participants à partir des cadets
- ☐ La course populaire d'une distance de 5 Km est ouverte aux participants à partir des minimes

■ Départ à 10H30 :

L'Arithounette d'une distance de 2 Km est ouverte aux benjamins, poussins, éveil athlétique et baby athlé

Catégories d'âges :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1989 et avant
Seniors	SE	1990 à 2001
U23 / Espoirs	ES	2002 à 2004
U20 / Juniors	JU	2005 et 2006
U18 / Cadets	CA	2007 et 2008
U16 / Minimes	MI	2009 et 2010
U14 / Benjamins	BE	2011 et 2012
U12 / Poussins	PO	2013 et 2014
Éveil Athlétique	EA	2015 à 2017
Baby Athlé	BB	2018 et après

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	MO	1989 - 1985
	M1	1984 - 1980
	M2	1979 - 1975
	M3	1974 - 1970
	M4	1969 - 1965
	M5	1964 - 1960
	М6	1959 - 1955
	M7	1954 - 1950
	M8	1949 - 1945
	M9	1944 - 1940
	M10	1939 et avant

Inscriptions et retrait des dossards :

- Les inscriptions en ligne se feront sur notre site internet : **cdf-arith.fr** ou directement sur le site de L-Chrono : https://inscriptions-L-Chrono.com/rondedescyclamens2024 entre le 16 Mai 2024 et le 03 Août 2024 jusqu'à 20h00
- Les inscriptions sur place et le retrait des dossards se feront de 6h45 à 08h30 le jour de la course.
- En cas de non-participation à l'épreuve pour quel que motif que ce soit, le coureur inscrit ne peut prétendre à aucun remboursement des frais engagés.

Documents à fournir :

- Le Certificat médical de moins d' 1 an ou Licence
 Ou
- L'attestation PPS (Parcours de prévention Santé) valable pendant 3 mois

> Tarifs:

☐ Parcours 10 Km:

o En ligne: 8€ (+1€ Commission)

o Sur place : 10€

☐ Parcours 5 Km:

o En ligne: 7€ (+1€ Commission)

o Sur place:9€

☐ Parcours 2 Km:

o Sur place uniquement: 4€

□ Paiements acceptés :

 En ligne: CB Sur notre site internet cdf-arith.fr ou directement sur le site L-Chrono: https://inscriptions-L-Chrono.com/rondedescyclamens2024

Sur place : CB, chèque, espèces

> Sécurité :

La circulation ne sera pas réglementée, vous devez donc respecter le code de la route.

Deux postes de secours seront sur le parcours, plus un à l'arrivée, assuré par le centre de secours des Bauges

Chronométrage :

La société L-Chrono assurera le chronométrage au moyen de puces électroniques intégrées aux dossards

Dossards:

Les dossards seront repris par l'organisation à la fin de la course

Vestiaires :

Toilettes uniquement

Ravitaillement :

Un ravitaillement est prévu au Lieu dit « Montagny », ainsi qu'à l'arrivée.

Podium:

La ronde des Cyclamens (10 Km) :

- 1. Les 3 premiers au général (homme et femme)
- 2. Le premier de chaque catégorie (homme et femme) (de cadet à M10)
- 3. Challenge surprise

La course populaire (5 Km):

- 1. Les 3 premiers au général (homme et femme)
- 2. Le premier minime (homme et femme)
- 3. Challenge surprise

L'Arithounette (2 Km):

1. Les 3 premiers des catégories poussins et benjamins (homme et femme)

PAS DE CUMUL DE PODIUMS

- Tous les enfants seront récompensés
- Un lot pour chaque participant
- La remise des prix se déroulera à 11h30

Droit à l'image :

Chaque concurrent, du fait de sa participation à l'épreuve, autorise l'organisation à utiliser les images sur tout type de supports média sur lesquelles il pourrait apparaître.

> Annulation:

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter les course, de modifier, voire d'annuler les courses sans préavis, sans que les coureurs puissent prétendre à une indemnisation ou un remboursement des frais d'inscriptions

En cas de non respect du règlement, le participant sera immédiatement disqualifié